

## Conditions spéciales de l'opération commerciale télépéage **ÉTUDIANTS 2011**

**Durée pour souscrire à l'offre :** du 1<sup>er</sup> septembre 2011 au 29 octobre 2011.

### **Ayants droits :**

- toute personne ayant 26 ans ou moins à la date de la souscription (né à partir du 01/01/1985 et années suivantes : 1986,1987, 1988...)
- possédant son permis de conduire
- pouvant certifier de son statut d'étudiant pour l'année universitaire 2011/2012.

Cette offre est ouverte uniquement :

- à tout nouvel abonné\*\*

- aux étudiants qui ont bénéficié les années précédentes de l'offre Étudiants et qui remplissent les conditions pour l'année universitaire à venir.

Les apprentis/salariés (avec un contrat de travail) ne peuvent pas avoir accès à cette offre.

### **Contenu de l'offre :**

**DIRECTICIMES :** droit annuel offert pour une année soit 97,60€.

Les pièces justificatives à demander pour un nouvel abonné :

- le certificat de scolarité ou la carte étudiant pour l'année universitaire 2011/2012
- une pièce d'identité
- le permis de conduire

Pour les étudiants déjà abonnés et pouvant à nouveau bénéficier de l'offre, seul le certificat de scolarité doit être présenté.

### **Les moyens pour souscrire à l'offre :**

- en Espace Accueil Clients de Cluses, Nangy, Viry ou Bonneville
- sur internet sur [www.atmb.com](http://www.atmb.com) en envoyant les justificatifs nécessaires par courrier (ATMB - opération étudiants -1440 route de Cluses - 74130 Bonneville) ou par mail ([operation.etudiants@atmb.net](mailto:operation.etudiants@atmb.net))
- par courrier en envoyant le contrat rempli accompagné des pièces justificatives et du RIB à l'adresse suivante : ATMB - opération étudiants - 1440 route de Cluses - 74130 Bonneville.

\* Offre valable du 01/09/2011 au 29/10/2011.

\*\* ou pour tout ancien abonné ATMB dont la date de résiliation du dernier contrat actif est supérieure à 2 ans minimum (2 ans consécutifs sans coupure) et qui peut remplir les conditions.